L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.

PAR BULLITT, MAGNE & CIE.
No. 81, Rue Chartres.

JOURNAL QUOTIDIEN.....$12 } *payable d'avance.*
Do. TROIS FOIS PAR SEMAINE, $10 }

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 18 AOUT 1840.

CANDIDATS WHIGS
CROISE PAR LA CONVENTION NATIONALE.
POUR PRESIDENT DES ETATS UNIS.
WILLIAM H. HARRISON
DE L'OHIO.
POUR VICE-PRESIDENT DES ETATS UNIS
JOHN TYLER,
DE LA VIRGINIE.
POUR GOUVERNEUR :
HENRY JOHNSON.
Sujet à la décision de la Convention des Whigs de l'Etat.

TICKET WHIG ELECTORAL POUR LA LOUISIANE.

1er. *District*—WM. DE BUYS, d'Orleans.
2d. *District*—JOSEPH BERNARD, d'Est Bâton-Rouge.
3me. *District*—LOUIFROY BARRAS, de La Fourche.
4me. *District*—JACQUES DUFRÉ, de St. Landry.
5me. *District*—SETH LEWIS, des Rapides.

Nous engageons les partisans de la réforme à redoubler de zèle et d'activité. Ils ne doivent pas ignorer que l'administration ne reculera devant aucun moyen pour arriver à son but.

Il est maintenant hors de doute que l'administration emploiera tous les fonds du gouvernement, tous les emprunts qu'il pourra négocier au moyen d'émissions de bons du trésor à acheter des votes. Déjà on s'est assuré que de fortes sommes ont été mises à la disposition des meneurs, dans l'Etat de l'Ohio, et qu'on promet du travail et de l'argent à tous ceux qui s'engageront à voter pour Mr. Van Buren et pour les candidats de son parti.

Des millions de l'argent du peuple sont ainsi employés à corrompre le peuple pour détruire sa liberté. Si l'administration réussit, elle trouvera bien le moyen de faire sanctionner, par un congrès servile, ses scandaleuses dépenses; si elle ne réussit pas, elle avouera qu'elle a *Swartwouté*, et tout sera dit.

Voilà cependant où nous en sommes réduits. Les hommes du pouvoir, après avoir dirigé leurs attaques calomnieuses contre les caractères les plus purs et les plus honorables, tont jusqu'à détourner de leur destination les deniers publics pour créer une immense caisse de corruption!

A l'œuvre, donc, vous tous qui tenez au maintien des libertés publiques, vous tous qui souffrez des fautes et des méfaits de l'administration; car la lutte qui est maintenant engagée sera décisive; il y va de votre liberté et de votre fortune.

BILL DE LA SOUS-TRESORERIE.

Nous ne connaissons rien de plus inutile que les discussions de mots; aussi n'avons-nous aucunement l'intention de suivre le *Courrier* sur ce terrain. Qu'il s'amuse à nous chicaner sur les mots "Etats de choses" et "système" "communauté" et "peuple", nous lui en laisserons tout le loisir; car de pareilles argumentations ne sont nullement de notre goût et ne sauraient en aucune façon convenir à nos lecteurs. Nous reviendrons toujours aux faits seuls pour nous ont une valeur, et nous désirerions qu'il en fût de même pour notre adversaire: il nous serait alors possible d'entrer en plein dans une discussion que nous ne ferons jamais qu'effleurer si nous suivons ses capricieuses allures.

Si le Bill de la Sous-Trésorerie eut été une mesure purement gouvernementale ou plutôt si ce fut elle qui dut profiter au gouvernement général sans nuire aucunement aux intérêts du peuple, la pensée de l'attaquer ne nous fut jamais venue; mais cette nouvelle loi est une attaque directe contre la prospérité de l'Union, et nous avons dû la signaler à la réprobation de tous les citoyens. Si du reste le *Courrier* s'était donné la peine de nous comprendre, il se serait convaincu que toutes les considérations que nous avons fait valoir, sont d'un ordre assez élevé et qu'elles s'adressent à ceux qui ont quelqu'intelligence de nécessités constitutionnelles et financières de notre pays. Dans une question d'un si haut intérêt nous rougirions de procéder autrement.

On l'a dit, et nous l'avons répété, parceque telle est notre pensée: "le bill de la Sous-Trésorerie est l'acte de divorce entre le gouvernement et le peuple"; nous avons ajouté: "le bill de la Sous-Trésorerie prolongera, aggravera la crise commerciale sous laquelle nous gémissons depuis si longtems, et cela parce qu'il paralysera les ressources qui peuvent seules faire renaître la prospérité", et avec l'entraînement que donne une conviction profonde nous avons affirmé que "l'application du bill de la Sous-Trésorerie devait ruiner pour long-tems peut-être un pays qu'il ne serait pas difficile de ramener à l'état florissant d'où l'ont fait déchoir les fautes d'une administration mal-intentionnée."

Est-il nécessaire de reproduire encore les raisons sur lesquelles s'appuient ces affirmations? Le *Courrier* n'a pas songé à les combattre, il n'a pas même songé à les aborder une seule fois. Le *Courrier* osera-t-il dire par exemple que le Bill de la Sous Trésorerie ne crée pas pour le gouvernement une existence à part de celle du peuple? Or d'où procède le gouvernement de l'Union? A qui se doit-il? Le *Courrier* lui-même serait forcé d'écrire la réponse: "il vient du peuple et se doit au peuple?" Cette réponse est la conclusion la plus formelle de la loi que nous attaquons. Si vous venez du peuple et si vous vous devez au peuple, votre premier devoir est de travailler pour lui, de ne vous inquiéter que de lui, de partager en un mot sa destinée bonne ou mauvaise. Est-ce là ce que vous faites? Non. Vous manquez donc à la première, à la plus importante, à la plus sainte des obligations qui vous ont été imposées. Vous entrez dans la voie déplorable où se sont engagés tous les vieux gouvernemens: vous dites comme eux "Ce n'est pas pour le peuple que j'ai été fait, c'est le peuple qui a été fait pour moi," et là dessus vous vous créez votre monde à part; et vous vous dites d'un air fort dégagé: "Nous sommes bien; qu'on s'arrange la bas comme on voudra." Prenez garde, l'Eldorado où vous vous en-yez à l'abri des tempêtes, pourra bien ne pas durer long-tems!

Le *Courrier* osera-t-il prétendre que le système de la Sous-Trésorerie ne retire pas forcément à la circulation une quantité d'espèces fort considérables. Osera-t-il soutenir que dans un pays où les espèces n'ont jamais été surabondantes, cela soit un bien? Croit-il que cela puisse ramener le peuple à cette circulation purement métallique depuis si longtems vantée et prouée? S'imagine-t-il que l'absorption d'une partie des espèces par le gouvernement n'apportera pas une entrave nouvelle aux transactions commerciales? N'a-t-il pas vu d'ordinaire que la première cause de toutes les stagnations d'affaires a toujours été la rareté du signe d'échange? Doit-il applaudir à une mesure qui tend à rendre ce signe de jour en jour plus rare? Qu'il se donne la peine d'y réfléchir et qu'il nous dise si, avec de pareilles causes, on ne doit pas enfin de compte arriver forcément aux conséquences que nous avons indiquées.

Ventes faites hier, à la Bourse, par GARDEL.

Propriétés LAWRENCE & LEGENDRE.

60	Actions Banque de l'Exchange, [$40 pay'ées]	$	8 00
71	" Banque Atchafalaya, [$40 pay'ées.]	"	7 00
10	" Théâtre d'Orléans, [payées en plein.]	"	17 00
10	" Banque des Améliorat. [$35 pay'ées.]	"	15 50
12	" Banque du Commerce, [pay. en plein.]	"	92 00
8	" Ch. Assur. de l'Union, [$5 pay'ées.]		invendu

INTERIEUR.

ELECTIONS.

Nous avons reçu hier, par le steamer *United States*, les journaux de St. Louis, jusqu'au 10 courant. Le *Bulletin* de la même date nous fournit les détails suivans des élections du Missouri.

Comté de Audrain—Un représentant whig a été élu à une majorité de deux voix.

" Carroll—Reynold, *locofoco*, n'a jusqu'à présent que 22 voix de plus que son compétiteur.

" " Livingston—On dit qu'un représentant whig a été élu.

" " Lafayette—Clark est en avant de sa voix.

" " Ray—Reynold, " " "

COLUMBIA, Comté de Boone,
Le 14 Août au soir.

Aux Editeurs du Bulletin.—Notre élection est terminée, en voici le résultat:

	Whigs	*Locofocos.*
Pour Clark,	1050	Reynold, 494
" Bogy,	911	Marmaduke, 439
" Samuel,	918	Edwards, 433
" Sibley,	918	Miller, 426

Kirtley est élu au Sénat, et Bollins, Hickman, Rees, Forsinger et Harris, tous whigs, à la Chambre.

Bartlett et White, démocrates, sont élus dans le Comté du Cole; et Gore et Stevens, whigs, dans celui de Monroe. La majorité de Clark dans ce dernier est de 100 voix.

Le comté de Randolph a nommé McLeon et Burkhartt, tous deux whigs.

BOONVILLE, Comté de Cooper.

Whigs.		*Locofocos.*
	Pour Gouverneur.	
Clark,	765	Reynolds, 713
Bogy.	781	Marmaduke. 709
	Pour le Congrès.	
Samuel,	769	Miller, 713
Sibley	779	Edwards — 707
	Pour le Sénat.	
Ewing.	748	Jones. 707

Pour la Chambre.			
J. S. Miller,	776	D. Davis,	726
J. O'Brien,	775	J. Miller,	693
L. C. Stephens.	761	B. F. Hickst,	686
	Pour le Shérif.		
Hill.	796	Brissac.	672

Dans le Comté du Cap Girardeau, English et Russell, tous les deux locofocos ont été élus.

COMTÉ DE SCOTT.

Whigs.		*Locofocos.*	
	Gouverneur.		
Clarke.	126	Reynolds.	191
	Lieutenant-Gouverneur.		
Bogy.	136	Marmanduke.	190
	Congrès.		
Samuel.	133	Miller,	193
Sibley.	132	Edwards.	191
	Représentants.		
Gowdon, conservat.	109	White.	146

Il reste encore à connaître le résultat de plusieurs siéges d'élection. Voici les retours de trois *townships* du Comté de Madrid:

	Clark.	Reynolds.
New-Madrid,	102	36.
St. Johns,	21	24.

La seule Clarke est en avant de Reynolds de la moitié des voix.

On a appris par une correspondance que dans six comtés, dont celui de Carroll est le centre, les whigs l'emportent sur les locofocos d'environ mille voix. Il y a deux ans l'opposition n'avait dans ces comtés aucune force réelle.

ILLINOIS.

Les whigs ont eu une majorité de 325 voix dans le comté de Davies; l'opposition remporte les mêmes avantages sur tous les comtés riverains, au dessus d'Adams.

VARIÉTÉS.

LE PELOTON DE FIL.

I

Un soir de l'année 1827, sur les onze heures, au moment où j'entrais au bal de l'ambassade d'Autriche, je fus arrêté par le portier de C.... mon ancien camarade, que je demande ici, cher lecteur, la permission de ne désigner que par cette seule initiale, lettre unique qu'il suppose souvent du reste, comme signature, à d'admirables toiles; car mon ami C.... est tout simplement un grand peintre.

Le portier me remit un billet ainsi conçu: "Votre ami C.... a été blessé ce matin en duel. Venez, venez, Monsieur." Je jetai mon manteau sur mes épaules, je descendis à la hâte, je sautai dans un fiacre et au bout de vingt minutes je me trouvai sur le quai d'Orléans, dans l'île St. Louis, devant la maison de C.... J'atteignis bien vite le troisième étage où il demeurait.

La chambre où j'entrai, et qui n'était pourtant que son atelier, se trouvait dans un grand désordre.... Les épées de combat frappèrent tout d'abord ma vue. Il y avait un coffret rempli de lettres, à côté duquel se trouvait un médaillon de femme; les habits de C.... étaient remplis de poussière; le gilet taché de sang. Le blessé sommeillait pourtant au fond de l'alcôve, son front paraissait calme, sa bouche avait un sourire. Je résolus de passer la nuit auprès de lui; bien que je fusse en habit de bal, je voulais dormir sur un fauteuil.

Il était-ce pas une assez singulière position, que de sortir d'un bal pour venir veiller un blessé? Des salons brillans et tout parfumés de fleurs de l'ambassade d'Autriche se trouver tout à coup transporté dans une grande chambre à coucher lambrissée de grands panneaux gris dans le style de Louis XV, triste et désert. Du théâtre de toutes les joies du monde passer au lit de souffrance d'un malheureux qui avait failli perdre la vie! Quel contraste était frappant!....

La chambre était silencieuse et sombre; le feu se mourait; seulement une lumière s'échappait d'un petit cabinet voisin dont la porte était entrouverte; je m'en approchai: il se trouvait alors converti en une sorte de pharmacie. Une femme, debout près d'un fourneau, faisait bouillir un peu de lait et mettait en ordre de la thérpie et des médicamens.

Cette garde malade portait le costume des sœurs de St.-Vincent-de-Paule, elle était habillée de noir, portait le voile noir, la guimpe blanche et la croix d'argent. Lorsqu'elle se retourna, je vis des traits d'une grande maigreur, mais d'un caractère incontestable beauté. Elle me semble âgée de cinquante cinq à soixante ans. Les lignes de son visage me rappelèrent celle de cette délicieuse génération de femmes dont la reine Marie-Antoinette fut le plus noble type: elles n'avaient rien de vulgaire et de prosaïque. Loin de là, elles offraient cette distinction et cette élégance naturelle dont les moindres portraits du dix-huitième siècle gardent l'en preinte. Sous la cornette mystique de la sœur se brillaient deux yeux bien vifs, bien purs, une seule, celle qui se pouvait vivre encore assez de temps pour marier sa fille chérie, sa fille unique, Pulchérie, la perle de son écrin maternel! Le ciel en disposa autrement, comme vous allez le voir.

Treize années, avant que la mère Pulchérie portât la peine de son dévouement à la reine,— au mois de juin 1780,— elle arrêta que sa fille partirait par le même navire que la reine, pour aller rejoindre à Caen, pour Paris, Pulchérie, habillée d'une belle cote simoise, reçut de madame Duclos, qui la lui remit avec des soins extrêmes une large lettre, dont la suscription portait ce seul nom: *A monsieur Greuze.*

Greuze était le frère de madame Duclos, Greuse était l'oncle de Pulchérie. La lettre à Greuse renfermait ces paroles:

"Cher et digne frère,

"C'est une pauvre femme bien malade et bien abandonnée qui vous écrit. Je ne vous ai pas importuné tant que je vous ai cru luttant contre les difficultés de votre état d'artiste, contre vos ennemis, je vous dire vos envieux. Aujourd'hui que je vous sais tranquille et jouissant en paix de votre gloire, je m'adresse à vous. Vous ne rougirez pas de ceux de vos parens qui sont pauvres; il y a mieux, vous les obligez. Le ciel a disposé de mon mari, mais vous nous restez encore. Mes fils se tireront d'affaires; ils charbonnent déjà tous les deux sur la muraille, le croirez vous, comme vous faisiez lorsque Grandon obtint de notre père qu'il ne vous chassât pas de notre petite fille de Tortune pour un semblable délit. Mais ce n'est pas de mes deux garçons qu'il s'agit, c'est de ma fille, cette Pulchérie, qui aura demain seize ans. Vous n'avez guère fait que l'entrevoir à vos deux voyages en Normandie, il y a dix ans. Cette chère enfant, pleine de grâce et de candeur, ignore elle même et ce qu'est pas précisément qu'elle est belle! Faites en sorte que, par hasard, glissant de votre gran le suite, nul ne le lui apprenne trop vite. Sa piété et encore son âme pure. Mon plus tendre désir est de la garder près de moi, mais le triste état de ma santé, aussi tant que le peu d'espoir que j'ai de sortir de notre position misérable, m'engagent à ne reposer sur vous du soin de veiller sur cette chère [illegible]. Accepte-la, cher mon frère le plus cher! Adieu, frère, je vous présent fermer les yeux. Dieu et mon frère veille-ront sur mon enfant.

Votre sœur, ANETTE DUCLOS."

Cette lettre fut remise à Pulchérie près de la vieille fenêtre aux festons de clématites qui éclairait seule l'espèce de dortoir où la famille rejeunit. Il ne se trouva aucun jeune homme de la ville au départ de Pulchérie; la maladie retenait sa mère au lit: nul ne l'accompagna donc, hors le médecin de Mme Duclos, qui recommanda la belle enfant à une vieille dame assez sûre sur la première à laquelle on devait la confier.

Le regard humide de Pulchérie chercha long-temps la flèche de Saint-Pierre qui fuyait au loin; son cœur battit au souvenir de vieux arbres du Calvaire, et pourtant elle ne laissait aucun amour derrière elle.

A la nuit tombante, elle s'endormit dans le coche public qui contenait quelques gros marchands de chevaux, causant entr'eux de la dernière foire, et la dame dont je viens de vous parler. La lune était dans son plein et envoyait de charmans reflets au visage de Pulchérie. Pulchérie était blonde et comme ce portrait que vous voyez là; sa compagne de route promenait sur elle un regard singulier.

C'était une femme d'un embonpoint presque aussi extravagant que sa toilette. Elle portait des dentelles à profusion par-dessus un casaquin de calleman de rayée, un bonnet à papillons avec des rubans couleur de feu, jupe verte et un tablier jonquille. Quelques rides audacieuses, jaunies par le temps, jouaient de carmin sentait, à coup sûr, la boite au rouge. Elle avait au coin de l'œil gauche une mouche de la largeur d'un petit écu. Vous eussiez dit une revendeuse enrichie.

Placé vis-à-vis de la jeune fille, elle la regardait dormir. Dans ses sommeil si naïf, où lisait toute la sécurité de l'espérance, elle de St. Laurent, le moment ouvrit la portière du carrosse, la vieille dame hésitait à descendre, en raison de son embonpoint: mais Pulchérie, qui avait déjà franchi le marchepied, lui offrit son bras.

"Grand merci, ma chère petite, dit la dame lorgue Pulchérie lui eut rendu ce bon office. Nous sommes encore loin de notre première couchée, et cela dégourdir un peu. A votre âge, je courais comme un chevreuil. Je suis charmée de faire route avec une personne aussi aimable.

—Madame est bien bonne, répondit la jeune fille en rougissant. Mais, madame, est-ce que nous serons longtemps en voiture?

—Deux jours seulement encore, mon cœur; ce coche est cependant le plus prompt....

—Deux jours! autant que cela! Alors je vois bien que j'ai eu tort de ne pas emporter mon thé....

—Vous tricotez! Ah fi! avez de jolis doigts comme ceux-ci, vous devriez parfiler de l'or ou faire des nœuds d'épée pour la cour!

Pulchérie se confondit en excuses pendant que la dame examinait ses mains et ses ongles. Toutes deux ne tardèrent pas à renouer dans le coche, et la conversation fut interrompue de nouveau jusqu'à la première couchée.

Le voyage fut le bien vite les femmes entre elles. Les gens du coche ne s'occupaient guère de la belle enfant mais en revanche le médecin de Mme Duclos n'avait pas eu besoin de la recommander à la vieille dame pour que Pulchérie captivât son attention. C'était presque une grand tante près de sa nièce.

"Et chez qui compte-vous descendre, mon cœur? demanda-t-elle à Pulchérie d'un air de protection empressée.

—Chez M. Greuze, répondit elle naïvement. Voici une lettre que je lui porte.

—Vous connaissez M. Greuse! voyons cette a dresse.

La dame prit la lettre que Pulchérie lui présenta après l'avoir tirée de son petit corset, elle mit ses lunettes et l'examina dans tous les sens. "Ah! dit-elle, je vous l'ai dit, cette lettre ne portait aucune adresse. Mme Duclos, la mère de Pulchérie, étant fondée à croire que l'on indiquerait facilement à sa fille la demeure d'un homme tel que Greuze.

"Ma pauvre demoiselle, soupira tout d'un coup la dame bonchard la tête, voici une lettre que vous ne remettrez pas à son adresse.

—Pourquoi cela? reprit Pulchérie alarmée.

—Parce que.... parce que.... je ne sais comment vous le dire.... parce que M. Greuze est mort....

—Mort! s'écria Pulchérie douloureusement mort! Oh! mais cela n'est pas! vous me trompez!"

En effet, après avoir mis en ordre toutes ses compresses pour le lendemain, elle marchait vers le lit de son malade tenant une chaise d'une main et serrant de l'autre contre sa poitrine divers objets de lingerie, entre lesquels un énorme écheveau de fil roux, quand tout d'un coup ledit écheveau tomba et je me baissai pour le ramasser sur le tapis.

Elle me remercia avec une expression de grace que rien ne peut rendre. Elle s'était placée sur une chaise haute à côté du lit, et je m'assis à ses pieds sur un coussin que rencontrai sous la chaise.

"Il paraît, lui dis-je, que vous êtes aussi sa garde-malade? Ma sœur, vous allez sur mes brisées!.... Songez que j'ai plus de droits que vous à cette nuit de salut, je quitte un bal pour le venir veiller; un bal, c'est un sacrifice....

—Certainement, reprit-elle d'un air malicieux, vous êtes une sœur de Saint-Vincent-de-Paule en bas de soie!....

Je souris de la remarque. Le feu n'était pas si ardent que je ne sentisse le froid caresser ironiquement mes bas à jours: cette maudite chambre haute de plafond et large de carrure comme toutes les chambres de ce quartier était une vraie glacière. La sœur, sans doute par pitié, tira d'une armoire une magnifique paire de pantoufles fourrées....

"Voilà pour adoucir votre noviciat, me dit-elle; en revanche j'attends de vous un service....

—Parlez! que puis-je faire pour ne pas vous endormir!

Oh! je ne crains pas le sommeil, mon cher monsieur. Tout ce que j'ai peur, c'est que mon écheveau du fil ne soit brouille. Mon dévidoir s'est cassé en route, et si vous ne m'en servez, sœur Martha n'aura pas demain le cœur joyeux. J'ai promis à cette bonne mère supérieure de lui dévider en cette nuit tout ce gros écheveau. A vec cela, reprit-elle en soulevant l'écheveau qu'elle avait posé sur un guéridon, nous faisons, voyez-vous, des chemises pour nos sœurs et pour les pa...vres."

Je m'écriai en prenant à saint Vincent-de-Paule et je tins de mon mieux l'écheveau de la sœur sur mes doigts. Ma plus grande crainte était de m'endormir Elle s'enquit et me dit avec douceur:

"Pour chasser le sommeil voulez-vous que je vous conte une histoire?

—Je ne savais pas ma sœur qu'on fit des contes au couvent. Et quelle en est l'héroïne?

—Celle que vous voyez dans ce portrait-là."

Elle élevait en même temps la bougie à la hauteur d'une toile ovale qui représentait une jeune fille jouant avec sa colombe. Je me levai tenant toujours l'écheveau et me mis à considérer cette peinture. C'était quelque chose de tendre et de saintement ingénu, une grâce infinie indéfinissable de tons fins comme le duvet de la pêche. Cet ensemble divin sentait Greuze d'une lieue.

La jeune fille que représentait cette toile courrait sa colombe favorite de ses deux mains; à la patte rosée de l'oiseau pendait un petit ruban bleu. Adorable tête! la flamboyau que tenait la sœur, promenait alors une aile, puis sur un col charmant, sur ces cheveux cendrés, sur son œil qui semblait nager dans l'azur!

"Greuze, m'écriai-je, cher Greuze, tes seul peut savoir quelle fut cette enfant, mais, à coup sûr, oh! cet enfant-là c'est un ange!

J'achevai en moi-même ces paroles d'enthousiaste, quand la sœur se retourna précipitamment; une légère rougeur colora son front, pâle. Je n'avais pas encore vu chez mon ami cet admirable portrait; il l'avait acheté en Normandie. Curieux d'entendre l'histoire de la sœur, je m'appliquai à tenir le plus convenablement qu'il me fut possible l'écheveau de fil, et je prêtai une religieuse attention.

"N'allez pas croire, monsieur, me dit-elle, que je vous fasse une histoire à plaisir; je vous verrais bien à regret mettre en doute ce simple récit. L'histoire de la jeune fille dont vous regardez le portrait n'est pas celle de toutes les jeunes filles. Beaucoup commencent ainsi qu'elle a commencé, il est vrai; beaucoup vont puiser comme la Samaritain au puits du monde, mais toutes ne trouvent pas le Seigneur assis au rebord, pour les conseiller et les sauver du péril.

Vous l'avez dit, monsieur, c'est Greuze, c'est bien Greuze qui a dessiné cette tête. Seulement vous êtes dans l'erreur si vous croyez qu'il n'en a fait que cette copie; cette tête il l'a reprotuite vingt fois; elle est devenu son idéal, son écalque. Vous ne tarderez pas à savoir comment; mais d'abord parlons de modèle.

En qualité de son amie la plus proche, je puis vous en entretenir mieux que toute autre. C'était une jeune fille de Caen, bien naïve et bien heureuse. Un dons et champêtre silence dans les près environnant sa ville; sa paroisse chérie, Saint-Pierre, dorée par un beau rayon-de soleil; quelques fleurs sur sa fenêtre, la bénédiction de sa mère quand venait le soir, une lecture dans sa vieille bible, et ses trois petits frères jouant autour d'elle, suffisaient à son bonheur. Son père, employé aux jardins du Petit-Trianon, faisait passer alors à sa mère le fruit de ses plus chères économies. Sa mère filait du chanvre et elle brodait au tambour; c'était une passion de travail, la vraie maison du bon Dieu! Chacun dans la ville s'arrêtait pour contempler à travers les vitres ces trois blondes têtes, celle de la jeune fille et de ses frères, puis entre elles trois, celle de la mère, noble créature, monsieur, qui devait avoir 23 tendre la gorge au couteau en criant: *Vive la Reine!* La reine avait été en effet son idole et sa bienfaitrice. Après la mort de son mari Mme Duclos s'était retirée à Caen chez une de ses sœurs; elle y trouvait dans un état voisin de la misère. Une seule espérance la soutenait, monsieur, une seule, celle de pouvoir vivre encore assez de temps pour marier sa fille chérie, sa fille unique, Pulchérie, la perle de son écrin maternel! Le ciel en disposa autrement, comme vous allez le voir.

Treize années, avant que la mère Pulchérie portât la peine de son dévouement à la reine,— au mois de juin 1780,— elle arrêta que sa fille partirait par le même navire que la reine, pour aller rejoindre à Caen, pour Paris, Pulchérie, habillée d'une belle cote simoise, reçut de madame Duclos, qui la lui remit avec des soins extrêmes une large lettre, dont la suscription portait ce seul nom: *A monsieur Greuze.*

Greuze était le frère de madame Duclos, Greuse était l'oncle de Pulchérie. La lettre à Greuse renfermait ces paroles:

"Cher et digne frère,

"C'est une pauvre femme bien malade et bien abandonnée qui vous écrit. Je ne vous ai pas importuné tant que je vous ai cru luttant contre les difficultés de votre état d'artiste, contre vos ennemis, je vous dire vos envieux. Aujourd'hui que je vous sais tranquille et jouissant en paix de votre gloire, je m'adresse à vous. Vous ne rougirez pas de ceux de vos parens qui sont pauvres; il y a mieux, vous les obligez. Le ciel a disposé de mon mari, mais vous nous restez encore. Mes fils se tireront d'affaires; ils charbonnent déjà tous les deux sur la muraille, le croirez vous, comme vous faisiez lorsque Grandon obtint de notre père qu'il ne vous chassât pas de notre petite fille de Tortune pour un semblable délit. Mais ce n'est pas de mes deux garçons qu'il s'agit, c'est de ma fille, cette Pulchérie, qui aura demain seize ans. Vous n'avez guère fait que l'entrevoir à vos deux voyages en Normandie, il y a dix ans. Cette chère en-

OPINIONS COMPARÉES DE HARRISON ET DE VAN BUREN, RELATIVEMENT A L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE.

GÉNÉRAL HARRISON.

En décembre 1802, étant gouverneur de l'Indiana, il commença sa carrière politique en 1830, par donner son approbation, comme sénateur de l'Etat de New-York, à l'ordonnance de 1787, qui proclame la résolution suivante:

En 1819, il vote, comme membre de la chambre des Représentans du congrès, contre la clause qui limitait à quatorze ans l'esclavage dans le territoire du Missouri, et l'Arkansas une condition d'admission dans l'Union, c'est-à-dire qu'il vota pour la prolongation indéfinie de l'esclavage dans ces deux états.

Le 18 février 1820, il écrivait à M. Jacques Vanderlyn, de Kingston, comté d'Ulster, New-York, une lettre dans laquelle il disait: "Je ne connais aucune disposition dans la constitution fédérale qui autorise le congrès à prohiber l'esclavage dans aucun territoire."

En 1820, dans une lettre adressée à M. Thomas Sloodgett, ville, il parla et fit le panégyrique du fameux compromis du Missouri, qui admettait l'esclavage dans cet état, et prohibait l'esclavage dans tout le reste du territoire au nord de 36 degrés 30 minutes.

En 1830, dans une lettre adressée à M. Thomas Sloodgett, ville, il parla et fit le panégyrique du fameux compromis du Missouri, qui admettait l'esclavage dans cet état, et prohibait l'esclavage dans tout le reste du territoire au nord de 36 degrés 30 minutes.

Ainsi donc il a été d'opinion que ces paroles remarquables le Missouri ne devait pas être que restreindre son opinion admis dans l'Union parceque c'était un Etat esclavage et que l'opinion des états abolitionistes.

Sa discussion du sujet de pétitionnement numérie. En 1841, étant alors membre de la législature de l'Ohio, une convention de l'Etat fut tenue et cette discussion eut New York chargea d'amender la constitution de l'état, de manière à prohiber l'esclavage dans cette province. Cette proposition fut faite par Harrison lui-même, qui, en sa qualité de membre de la convention, vota pour donner le droit de suffrage aux nègres libres.

En 1836, dans une lettre adressée à M. Thomas Sloodgett, ville, En 1802, il vote dans le Sénat de l'Ohio, pour un bill qui admettait l'esclavage dans cet état.

Je ne crois pas que le congrès ait le droit d'introduire des esclaves dans le territoire des Etats-Unis, situé à l'ouest de la Floride, et qui n'est pas compris dans les limites d'aucun état ou territoire."

En 1838, il dit avec le style *les droits de propriété des esclaves* qu'il lui est particulier.

Je ne voirais pas, d'après ce déclarant, le leurs exclusives limites dont je me suis occupé, qu'un compensation, pouvoir en consentement, mais non entièrement prononcé par le congrès. Ces opinions sont du reste n'a pas le droit d'intervenir dans la question de l'esclavage dans les différens états de la confédération.

Acheté par l'armateur MANI KAU, de Buny Medeau, de la Nouvelle-Orléans, encombrante pour [illegible]

MAGASIN DE FER ET DE PROVISIONS POUR NAVIRES. Les soussignés ont transporté leur magasin de la Nouvelle Levée, No. 97, au coin de la rue No. 19, où ils offrent à vendre un assortiment complet de marchandises tenant dans la ligne de leurs affaires, telles que:

Chaînes en fer de toutes sortes; tuyaux des meilleures fabriques; ancres de 1 à 6 livres; haches et herminettes; un assortiment complet de fer-blanc et de tôle; fer de Cumberland, de Tennessee, de Baltimore, d'Angleterre et de Suède et un assortiment de tous carrés, plats et ronds; fer à cheval; 300 feuilles pour chaudières de 4, 5 et 6 pieds de pouce de paisseur.

Acier anglais et américain, plombs et étain.

CLOUS—500 caisses assorties, 100 de coupes; 50 de presses, et le reste de coupes; Ancres de tous poids, de 50 lbs à 1900 livres; cables en fer d'un 1/4, 5/8, 3/4 et 1 1/4 pouces.

Articles pour haches—Cordes de Manille bien assorties, Huiles à cet usage, lanternes, sondes, goudrons, poix, brai, ocher, suspectant un assortiment complet de marchandises pour navires, à vendre à des conditions avantageuses.

PRIESTLEY & BLIN.
19, Nlle Levée.

AVIS—Les personnes qui ne sont rendues adjudicataires de propriétés provenant de la vente des syndics de la faillite de [illegible] Bein et R. et A. Bein sont priées de s'adresser à Peyrade de Wm. Hodge, notaire public, pour signer les actes de vente maintenant prêts à recevoir cette signature.

18 août—6jrs

A LOUER—comme nourrice, une négresse très saine et habituée à soigner les enfans.

Aussi—Une négresse, comme domestique de maison, connaissant bien faire et repasser, à louer au No. 98, rue d'Amour.

18 août—3

BAINS DE VAPEUR DE SOUFRE, AVEC APPAREIL DE BERT.

BAINS DE VAPEUR D'EAU NATURELLE OU AMORATISÉE, AVEC LES APPAREILS DE BERT.

L'usage de ces bains de vapeur de soufre, pour toutes les affections qu'il peut et sûr dans combattre à la Nouvelle-Orléans.

Il n'est pas de meilleurs bains à vapeur avec les appareils que ceux qui sont encore ici importés à la Nouvelle-Orléans.

Le docteur Pariset, médecin de l'Hôpital de la Salpetrière, secrétaire de l'Académie de Médecine de Paris, a fait à l'Académie un rapport des plus favorables sur les résultats obtenus dans le traitement de la goutte et des rhumatismes, des hydropisies, de la plupart des affections chroniques, des maladies de la peau, et des vieux ulcères, par le moyen de l'administration des bains de vapeur sulfureux, arsenicaux, cathartiques par sublimation, et des fumigations des mêmes substances et des aromatiques.

Les bains de vapeur sont préparés dans un appareil qu'on peut aisément porter aux domiciles des personnes qui auront trop faibles pour être transportées.

Ces bains sont donnés avec vapeurs émollientes sodatives, toniques, [illegible] ou [illegible] alcooliques, et anti-spasmodiques.

Ils sont établissement ou donnera également des fumigations de chlore, recommandées par le docteur Labarraque, pour combattre les affections pulmonaires, et des bains de chlore recommandés par le même docteur pour les maladies de la peau.

On trouve également dans la même pharmacie l'extrait de Saturne, du docteur Carpenter, Swan's Pancreatic Drops, [illegible] Cathartique, et du Sirop de Salsepareille concentré, au prix de $1 la bouteille.

Ancienne pharmacie MANI KAU.

Diplôme par [illegible]
Nouvelle-Orléans, encouragement pour [illegible]
18 août—30

MAGASIN DE FER ET DE PROVISIONS POUR NAVIRES. Les soussignés ont transporté leur magasin de la Nouvelle Levée, No. 97, au coin de la rue No. 19, où ils offrent à vendre un assortiment complet de marchandises tenant dans la ligne de leurs affaires, telles que:

Chaînes en fer de toutes sortes; tuyaux des meilleures fabriques; ancres de 1 à 6 livres; haches et herminettes; un assortiment complet de fer-blanc et de tôle; fer de Cumberland, de Tennessee, de Baltimore, d'Angleterre et de Suède et un assortiment de tous carrés, plats et ronds; fer à cheval; 300 feuilles pour chaudières de 4, 5 et 6 pieds de pouce de paisseur.

Acier anglais et américain, plombs et étain.

CLOUS—500 caisses assorties, 100 de coupes; 50 de presses, et le reste de coupes; Ancres de tous poids, de 50 lbs à 1900 livres; cables en fer d'un 1/4, 5/8, 3/4 et 1 1/4 pouces.

Articles pour haches—Cordes de Manille bien assorties, Huiles à cet usage, lanternes, sondes, goudrons, poix, brai, ocher, suspectant un assortiment complet de marchandises pour navires, à vendre à des conditions avantageuses.

PRIESTLEY & BLIN.
19, Nlle Levée.

AVIS—Les personnes qui ne sont rendues adjudicataires de propriétés provenant de la vente des syndics de la faillite de [illegible] Bein et R. et A. Bein sont priées de s'adresser à Peyrade de Wm. Hodge, notaire public, pour signer les actes de vente maintenant prêts à recevoir cette signature.

18 août—6jrs

A LOUER—comme nourrice, une négresse très saine et habituée à soigner les enfans.

Aussi—Une négresse, comme domestique de maison, connaissant bien faire et repasser, à louer au No. 98, rue d'Amour.

18 août—3

LARD—1000 barriliets de lard organisé de choix, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co, 86, Chartres.

WHISKEY—900 barils whiskey rectifié à vendre par 18 août ADAMS, HARTWELL & Co. 36, Poydras.

TRAITES Sterling sur Londres, à vendre par WM. G. HEWES, rue Neuve.

SUCRE Louisiane—38 boucauds à vendre par 19 août WM. G. HEWES, rue Neuve.

SUCRE—10 barils beurre raffiné de qualité supérieure, à vendre par O. BEDFORD & BECK, 24, rue de la Douane.

MARINADES assorties—200 bissacs en jattes d'un gal lon chacun, de qualité supérieure, en magasin et à vendre par LAVET & AMELUNG, 17, Commune.

PEINTURES anglaises de qualité inférieure, blanc de plomb, peintures vertes et autres couleurs, à vendre par F. C. GOERGEN & Co. 18 août 83, rue de Chartres, au 1er etage.

SERRURES—un assortiment de serrures françaises, à vendre par F. C. GOERGEN & Co. 18 août 83, Chartres, au 1er etage.

VERRES de Vitres de Liverpool, à couronne de 10 sur 14, à vendre par F. C. GOERGEN & Co. 18 août 83, Chartres, au 1er etage.

CHAMPAGNE des meilleures marques, à vendre par F. C. GOERGEN & Co. 18 août 83, Chartres, au 1er etage.

VINS de Rhin—un rouge de Sauterne